

Les Ressources de l'Etat utilisées dans les Télécommunications

Les services de communications électroniques supportés par des infrastructures de toutes sortes ont besoin d'autres ressources pour leur fourniture.

Pour la plupart du temps, les consommateurs ne considèrent que les équipements. Dans n'importe quel pays, certaines ressources de l'Etat sont indispensables au déploiement et à l'exploitation des systèmes de communications électroniques. Quelles sont les ressources de l'Etat nécessaires à la fourniture des services de télécommunications?

Il existe dans tout pays un régulateur pour réguler le fonctionnement des stations de radiodiffusion sonore et télévisuelle, de la téléphonie et de l'Internet. Ces trois sous-secteurs fournissant des services de communications électroniques sont soumis au contrôle de l'Etat parce qu'ils desservent la population et utilisent des ressources du pays. En plus de favoriser l'opération des systèmes de télécommunications, ces ressources peuvent supporter le développement du pays dans d'autres domaines. Les ressources mises au service du secteur des télécommunications et des technologies de l'Information et de la Communication sont: fréquences radioélectriques, numérotation téléphonique, domaine Internet, points hauts et infrastructures existantes.

Fréquences radioélectriques

Cette ressource tant exploitée dans les communications électroniques devient familière pour les utilisateurs qui s'en servent pour régler leurs récepteurs sur une station de radio de leur choix. Ils utilisent à cette fin des fréquences disponibles dans les bandes FM et AM, soit respectivement les gammes 88 -108 MHz et 530 KHz - 1700 KHz. Ils recourent également aux fréquences sans les nommer chaque fois qu'ils choisissent une chaîne de télévision. Les canaux de télévision correspondent à des gammes de fréquences. Pour les chaînes 3 et 5, les téléspectateurs accordent respectivement leurs récepteurs de télévision sur les gammes de 60 - 66 MHz et 76 - 82 MHz. D'autres fréquences sont également utilisées pour la téléphonie, l'Internet et tous autres services de télécommunications.

La fréquence est le nombre d'oscillations d'un phénomène par unité de temps. Les signaux qui transportent les communications de toutes sortes (voix, données, images, vidéos) ont trois paramètres principaux: amplitude, fréquence et phase.

La fréquence qui s'exprime en cycle par seconde ou Hertz est le seul paramètre qui consacre l'unicité d'un signal dans une zone donnée. Plusieurs signaux ne peuvent cohabiter dans un même espace sur une même fréquence sans causer d'interférences radioélectriques. Cette caractéristique fait de la fréquence un outil de contrôle ou de détection de la présence ou non d'un signal dans une zone donnée. Les fréquences ne sont pas ressources physiques palpables, elles sont donc des ressources immatérielles caractéristiques de tout signal qui se propage dans l'air libre ou à travers un câble.

Dans le monde entier, les fréquences disponibles pour les activités de télécommunications s'étendent de 9Kz à 3000 GHz. Elles sont définies par l'Union Internationale des Télécommunications, agence de l'ONU chargée de la gestion des télécommunications à travers le monde. Tous les Etats du monde doivent autoriser des services de communication électroniques dans cette gamme. De petites parties sont réservées à chaque service de télécommunications. Aucun exploitant ne peut s'en servir sans l'accord préalable de l'Etat.

